

ACTION URGENTE

RISQUE DE TORTURE POUR UN JOURNALISTE APRÈS SON ENLÈVEMENT

Raman Pratashevitch, journaliste bélarussien en exil ayant critiqué le gouvernement, et Sofia Sapega, sa compagne, ressortissante russe, ont été soumis à une arrestation illégale par les autorités bélarussiennes le 23 mai. Leur vol, qui reliait Athènes à Vilnius, a été détourné et contraint à atterrir à Minsk sous de faux prétextes. Raman Pratashevitch était recherché par les autorités bélarussiennes sur la base d'accusations de « terrorisme » forgées de toutes pièces, le seul motif étant son travail de journaliste. S'il est déclaré coupable, Raman Pratashevitch encourt jusqu'à 20 ans de réclusion. Il est possible que ses « aveux » télévisés soient le signe qu'il a été torturé ou soumis à d'autres formes de mauvais traitements.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Andrei Shved

Procureur général de la République du Bélarus

Vul. Internatsianalnaya 22, 220030 Minsk, Bélarus

Courriel : info@prokuratura.gov.by

Copie : mail@mfa.gov.by press@mfa.gov.by

Telegram : <https://t.me/prokuraturabelarus>

VK : <https://vk.com/prokuraturabbel>

Twitter : <https://twitter.com/prokuraturaby>

Facebook : <https://www.facebook.com/prokuraturaby>

Instagram : <https://www.instagram.com/prokuraturaby>

Monsieur le Procureur général,

Je vous écris afin de demander la libération immédiate de **Raman Pratashevitch** et **Sofia Sapega**, qui ont été arrêtés dimanche 23 mai 2021 après que leur vol reliant Athènes et Vilnius a été détourné par les autorités bélarussiennes vers Minsk sous un prétexte fallacieux. Raman Pratashevitch a été inculpé en vertu des articles 293(1) (« Organisation de troubles de masse »), 342(1) (« Organisation d'actions collectives portant gravement atteinte à l'ordre public ou participation active à celles-ci ») et 130(3) (« Incitation à la haine ou l'hostilité sur la base de l'appartenance raciale, ethnique, religieuse ou sociale ») du Code pénal. Les motifs de l'arrestation de Sofia Sapega n'ont pas été rendus publics. Les autorités les ont semble-t-il arrêtés en représailles contre le travail journalistique de Raman Pratashevitch, critique à l'égard du gouvernement.

Il n'existe aucune preuve que Raman Pratashevitch et Sofia Sapega ont commis une infraction reconnue par le droit international, et leur placement en détention est arbitraire. Leur arrestation s'est déroulée de manière illégale et inconsidérée, mettant tous les passagers de leur avion en danger lorsqu'un avion de chasse de l'armée de l'air bélarussienne a fait dévier la trajectoire de leur vol et l'a escorté jusqu'à Minsk.

Le 24 mai, la télévision publique a montré Raman Pratashevitch, des hématomes clairement visibles sur son visage, faire devant une caméra des déclarations le mettant lui-même en cause. Je crains que ces « aveux » ne lui aient été arrachés par la force. Amnesty International a recueilli des informations sur le recours généralisé à la torture et à d'autres formes de mauvais traitements au Bélarus, ainsi que sur des violations du droit à un procès équitable, et sur l'ouverture de poursuites illégales contre des manifestant·e·s pacifiques et des journalistes indépendants au Bélarus.

À la lumière de ce qui précède, je vous exhorte à :

- **libérer immédiatement et sans condition Raman Pratashevitch, Sofia Sapega et toutes les autres personnes soumises à une arrestation arbitraire et incarcérées au Bélarus sur la base de charges à caractère politique, à titre de représailles contre leur exercice de la liberté d'expression et de réunion pacifique ;**
- **prendre immédiatement des mesures afin de protéger Raman Pratashevitch et Sofia Sapega contre la torture et d'autres formes de mauvais traitements, notamment en diligentant une enquête digne de ce nom sur les allégations crédibles de torture, et veiller à ce qu'on leur permette sans délai de consulter sans restriction et de manière confidentielle un·e avocat·e de leur choix.**

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

COMPLEMENT D'INFORMATION

Raman Pratashevitch est un journaliste bélarussien, co-fondateur de NEXTA, influente chaîne Telegram devenue un outil essentiel pour le partage de l'information, la mobilisation et la coordination de manifestations pacifiques contre les résultats largement contestés de l'élection présidentielle en août 2020. Il a quitté NEXTA en septembre 2020 et est depuis lors le rédacteur en chef de la chaîne Telegram Belamova.

Raman Pratashevitch vit hors du Bélarus depuis 2019 car il craint pour sa sécurité. Le 5 novembre 2020, il a été accusé d'« organisation de troubles de masse », d'« organisation d'actions collectives portant gravement atteinte à l'ordre public » et d'« incitation à la haine contre certains groupes sociaux » (ces « groupes » étant les représentants de l'État et les agents des forces de l'ordre). Le 19 novembre, il a été placé sur la « liste officielle des terroristes » du pays, devenant le premier citoyen bélarussien à y figurer.

Le 23 mai 2021, Raman Pratashevitch se rendait à Vilnius depuis Athènes avec Sofia Sapega, sa compagne. Alors que leur vol RyanAir survolait le Bélarus, sa trajectoire a été déviée par des contrôleurs aériens au Bélarus et l'avion s'est vu ordonner d'atterrir à l'aéroport de Minsk, la raison avancée étant une alerte à la bombe. Un avion de chasse appartenant à l'armée de l'air bélarussienne a été déployé afin d'« escorter » l'aéronef civil jusqu'à Minsk. Après l'atterrissage, Raman Pratashevitch et Sofia Sapega ont été arrêtés par les forces bélarussiennes de sécurité, tandis que leur vol Ryanair a été autorisé à repartir vers Vilnius, environ cinq heures plus tard. S'il est déclaré coupable, Raman Pratashevitch encourt jusqu'à 20 ans de prison. Il risque par ailleurs fortement d'être victime de torture et d'autres mauvais traitements.

Les charges retenues contre Sofia Sapega, qui est de nationalité russe et étudie à l'université européenne des humanités à Vilnius, ne sont pas connues. Au 25 mai, rien n'indiquait que l'un ou l'autre ait reçu la visite d'un-e avocat-e.

Le 24 mai, des médias favorables au gouvernement ont diffusé une vidéo montrant Raman Pratashevitch dans une pièce, le visage enflé et avec ce qui ressemblait à un hématome sur le front. Dans cette vidéo, il déclare qu'il se trouve au centre de détention de SIZO-1 à Minsk, et qu'il « coopère avec les enquêteurs » et fait « des aveux liés à l'organisation de troubles de masse dans la ville de Minsk ». Il déclare aussi qu'il est traité « de manière correcte et légale par les policiers ». Ce genre d'« aveux » vidéo, arrachés sous la torture et d'autres formes de mauvais traitements ou sous la contrainte sont régulièrement utilisés par les autorités bélarussiennes pour intimider l'opposition et discréditer les détenu-e-s.

Le recours à la torture et à d'autres formes de mauvais traitements sont devenus monnaie courante contre les opposant-e-s à Alexandre Loukachenko, qui affirme avoir remporté l'élection d'août 2020. Durant les manifestations ayant suivi l'élection, plus de 30 000 personnes ont été soumises à des arrestations arbitraires. Des dizaines de personnes ont été envoyées en détention administrative ou condamnées à de lourdes amendes. Des centaines de cas de torture et d'autres mauvais traitements ont été signalés. Plusieurs centaines de personnes ont été visées par des accusations à caractère politique, et nombre d'entre elles ont été condamnées à de lourdes peines de prison à l'issue de procès iniques. Le nombre de personnes poursuivies dans le cadre de la campagne répressive menée par les autorités contre l'opposition pacifique ne cesse d'augmenter.

LANGUE(S) À PRIVILÉGIER POUR ENVOYER VOS APPELS AUX DESTINATAIRES : bélarussien, russe, anglais.

Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS, ET AVANT LE : 20 juillet 2021

Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Roman Pratashevitch (ou Roman Protashevitch si l'orthographe russe est utilisée) (il), Sofia Sapega (elle).